

Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France



Cécile HUMBERT-BOUVIER

2021, l'année du redémarrage et de la relance. C'est ce que l'on peut nous souhaiter collectivement après une année 2020 difficile et éprouvante qui aura mis à l'épreuve la résilience de nos économies, de nos modèles sociaux et sociétaux, de notre tissu industriel et de chacun individuellement face à cette crise inédite. Malgré les contraintes, qui ont aussi bouleversé nos méthodes de travail, tous les acteurs de la

présence française au Maroc ont travaillé, de concert avec les autorités marocaines, à l'approfondissement des relations franco-marocaines, avec de beaux résultats : visites ministérielles nombreuses (Bruno Le Maire, Florence Parly, Jean-Yves Le Drian, Franck Riester, Gérard Darmanin et Eric Dupond-Moretti), maintien du flux d'étudiants, approfondissement du partenariat économique, soutien à plusieurs secteurs essentiels au développement du pays... 2021 doit nous permettre de consolider et d'amplifier cette dynamique pour dessiner de nouvelles pistes de partenariat en faisant levier à la fois des plans de relance déployés respectivement dans nos deux pays mais aussi des opportunités suscitées par la nécessaire adaptation de nos politiques industrielles pour mieux sécuriser les chaînes de valeur de nos entreprises. Les travaux que nous conduisons avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique du Royaume pour la déclinaison d'un nouveau partenariat économique franco-marocain vont également en ce sens. En espérant que nous saurons être au rendez-vous de ces défis et opportunités, je vous présente, au nom de toute l'équipe du Service économique régional de l'Ambassade de France au Maroc, mes meilleurs vœux pour 2021. ▀

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

3 Mds USD

Le Maroc lève 3 Mds USD sur les marchés financiers internationaux

Après être sorti sur les marchés financiers internationaux (MFI) en septembre 2020, le Maroc a réitéré le 8 décembre dernier, sur le compartiment dollar cette fois. Le Royaume a ainsi levé 3 Mds USD en trois tranches de 750 M USD à maturité 7 ans, 1 Md USD à maturité 12 ans, et 1,25 Md USD à maturité 30 ans, assorties de coupons de respectivement de 2,375 %, 3 % et 4 %. Comme le constate la directrice du Trésor marocain, Mme Fouzia Zaaboul, « le Maroc a enregistré une nette amélioration de sa qualité de crédit » depuis septembre. En atteste la baisse du niveau des spreads depuis la dernière sortie sur les MFI : alors que ceux pour les tranches 5,5 et 10 ans de l'émission de septembre étaient de respectivement 190 et 240 pbs, les spreads de l'émission de décembre pour les tranches de 7 et 12 ans s'élèvent à 175 et 200 pbs.

Pour rappel, la levée du Maroc sur le marché dollar était initialement prévue en mai 2020 mais a finalement été repoussée en raison de l'aversion au risque qui régnait sur les MFI au printemps dernier. Les conditions d'emprunt à l'international se sont toutefois détendues à partir de fin novembre, notamment du fait de l'espoir d'une reprise économique forte suscité par les progrès sur le vaccin contre la Covid 19. Enfin, force est de constater qu'en dépit des signaux négatifs de certaines agences de notation (rétrogradation de la note accordée par Fitch), la signature Maroc continue de susciter la confiance des investisseurs internationaux comme en témoigne la taille du livret d'ordres qui a dépassé 13 Mds MAD.

▀ arthur.francois@dgtrésor.gouv.fr

La Chronique économique

L'OMPIC encourage les inventeurs marocains

Le 16 décembre dernier, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle organisait un séminaire, conjointement avec l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). L'occasion de revenir sur cinq années de partenariat autour du programme « pro bono » d'aide aux inventeurs. Déposer un brevet n'est pas simple. De nombreux inventeurs y renoncent, quitte à perdre leur droit de propriété sur l'innovation et avec, les possibilités de voir leurs investissements récompensés. Partant de ce constat, le programme d'assistance aux inventeurs met en relation des chercheurs et TPME avec des spécialistes du brevet, qui leur fournissent une assistance juridique à titre gracieux. Parmi les six pays participants, le Maroc propose ce service aux innovateurs ayant besoin d'un soutien particulier. Cette prestation au cas par cas est assurée par l'OMPIC ainsi

que onze experts bénévoles du réseau des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (réseau TISC). L'année passée, l'OMPIC a sélectionné cinq inventeurs parmi les quinze demandes d'assistance reçues. Ils suivront un programme de mentorat et seront aidés dans leur démarche de dépôt de brevet, au Maroc comme à l'international (selon leur business plan).

En 2019, l'OMPIC a enregistré 2 730 demandes de brevet, dont 192 d'origine marocaine émanant principalement des universités. Parmi ces 192 dépôts marocains, seuls 28 ont fait l'objet d'une demande d'extension à l'international. Un défi pour l'Office, qui souhaite continuer à soutenir la recherche et développement dans un environnement propice à l'entrepreneuriat.

▀ heloise.risac@dgtrésor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Le secteur bancaire au Maroc face à la crise du Covid

Reconnu pour sa résilience et sa bonne maîtrise prudentielle, le secteur bancaire n'en demeure pas moins touché par la crise. Pour l'heure, l'augmentation des créances en souffrance a été contenue, augmentant de 7,5 % à fin 2019 à 8,5 % fin octobre 2020. Toutefois, ces dernières pourraient augmenter à 10,0 % au terme de l'année 2020 et à 10,8 % en 2021 au fur et à mesure de l'accélération des défaillances d'entreprise (Banque Centrale). Cela entraînerait mécaniquement une dégradation des principaux ratios prudentiels : ainsi, selon le macro stress-test réalisé par Bank Al-Maghrib (juillet 2020), le ratio de fonds propres de catégorie 1 devrait diminuer de 11,0 % en 2019 à 9,9 % en 2020, tandis que le ratio de solvabilité reculerait de 15,1 % à 13,9 % (minimums réglementaires respectifs de 9 % et 12 %). Cependant, ce stress-test a été réalisé selon les projections macroéconomiques de juin, qui ont été révisées à la baisse depuis (passant d'une contraction du PIB de 5,2 % à 6,6 %). Le choc pandémique sur la solvabilité du secteur devrait ainsi être plus important, même si les banques resteront a priori capables de respecter les exigences réglementaires qui ont été, en prévision d'un scénario à maxima, réduites jusqu'en juin 2021 (à 8,5 % et 11,5 %).

En outre, l'envolée du coût du risque au 1^{er} semestre (qui a doublé voire triplé selon les banques), cumulée aux dons des banques au Fonds de Gestion de la Pandémie Covid-19, se traduit par un recul significatif du résultat net des banques de la place (de -40 % à -80 % selon les banques au terme des six premiers mois). Fort de ce constat, Bank Al Maghrib a appelé les banques à ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019 et une nouvelle suspension pour l'exercice 2020 est à envisager.

✉ arthur.francois@dgtrésor.gouv.fr

Relations France-Maroc

L'ADD et l'AFD lancent un programme « Start-up d'Etat »



Le 17 décembre 2020, s'est tenue la finale du programme innovant « Start-up d'Etat », lancé par l'Agence de développement du digital (ADD) et l'Agence française de développement (AFD). Ce programme de conception agile de services publics numériques, inspiré de la méthode utilisée au sein de l'incubateur public français Beta.gouv.fr, vise à conduire une expérimentation complète de mise en œuvre d'un dispositif de start-up d'État au sein de l'administration marocaine et à permettre à l'ADD et aux administrations partenaires d'appréhender cette méthode par la pratique.

Une start-up d'État est un service public numérique développé par une équipe autonome pour répondre à un problème concret lié à une politique publique. Elle a pour objectif d'améliorer un service public et n'a, le plus souvent, pas de personnalité juridique propre au moment de son lancement.

Il convient de souligner que huit administrations et entreprises publiques partenaires se sont impliquées dans cet ambitieux programme. Neuf finalistes parmi plus de 180 idées de start-up soumises par des intrapreneurs issus de l'administration marocaine, ont défendu leur projet devant un jury composé d'experts marocains et français. À cette occasion, un protocole d'accord de financement et de mise en œuvre de ce programme pilote a été signé en présence d'Hélène Le Gal, ambassadrice de France au Maroc, d'Henri Verdier, ambassadeur de la France pour le numérique, de Youssef El Bari, secrétaire général du ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique, de Sidi Mohammed Drissi Melyani, directeur général de l'ADD et de Mihoub Mezouaghi, directeur de l'AFD au Maroc.

À l'issue de cette finale, les deux lauréats retenus sont : Yassine Moumad, ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports : développer la production de contenus audio visuels destinés aux réseaux sociaux à travers la transformation des Maisons des jeunes Salima Hda, Bank Al-Maghrib : accélérer l'éducation financière au Maroc.

[Extrait du communiqué de presse conjoint ADD-AFD].

✉ laurence.jacquot@dgtrésor.gouv.fr

Affaires à suivre

►► Banque de projets industriels : le Ministère de l'industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique a lancé le 14 décembre dernier la 2^{ème} banque de projets à développer dans différents secteurs, avec 100 nouveaux projets. Les projets sont décrits sur un site dédié en ligne <https://banquedeprojets.mcinet.gov.ma/>

►► Secteur portuaire : à l'occasion du Conseil d'administration de l'Agence nationale des ports (ANP), la Directrice générale, Mme Nadia Laraki, a annoncé que l'Agence mobilisera 2,2 Mds MAD d'investissements pour la période 2021-2023, dont 802,6 M MAD au titre de l'année 2021

►► Energies renouvelables : MASEN et la Banque islamique de développement (BID) ont annoncé le lancement d'une initiative commune visant le développement de projets renouvelables en Afrique. Seuls les pays membres de la BID sont éligibles. Dans ce cadre, les deux partenaires prévoient de soutenir la préféabilité des projets retenus qui, en cas de résultats probants, bénéficieront de l'expertise technique de MASEN. Quatre projets ont d'ores et déjà été présentés (Djibouti, Gabon, Niger et Sénégal)

►► Aménagement du territoire : le Département de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du Ministère éponyme a lancé un appel d'offre relatif à l'étude d'élaboration de la stratégie nationale des villes intermédiaires. Le Ministère a déjà identifié 108 villes à caractère intermédiaire. L'ouverture des plis est prévue le 19 janvier 2021.

Retrouvez l'actualité du Service économique sur

LinkedIn